INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS

**Journée du 21 octobre 2022**

* Poursuite de la hausse des taux et résultats décevants ont constitué un cocktail toxique pour les marchés européens. L’indice CAC 40 a reculé de 0,85% à 6 035,39 points, limitant sa progression à 1,7% en 5 séances. L’EuroStoxx50 a perdu 0,57% à 3 472,83 points. Wall Street était orienté après clôturé dans le rouge jeudi, contrairement aux bourses européennes. Vers 17h30, le Dow Jones gagne 1,07% tandis que le Nasdaq Composte s'adjuge 0,56%.
* A l'instar des jours précédents, les taux longs ont continué de progresser ; les investisseurs s'inquiétant de la vigueur avec laquelle les banquiers centraux vont lutter contre l'inflation. Le rendement du 10 ans américain a encore augmenté de 5 points de base à 4,28% après avoir dépassé plus tôt 4,3%. Il est au plus haut depuis la crise de 2007. Le rendement du 10 ans allemand est revenu pour sa part à ses niveaux de 2011 à 2,45%.  
  " Il ne s'agit pas seulement de 'plus haut pour plus longtemps'. La rapidité des hausses de taux a des conséquences sur la stabilité financière ",  prévient Mohamed A. El-Erian, conseiller économique chez Allianz.  
  Ces nouvelles tensions sur le marché des taux s'accompagnent de plusieurs résultats d'entreprises en Europe. Ainsi, Adidas et PostNL ont lancé des avertissements.
* La hausse de la devise britannique suite à la démission de la Première ministre Liz Truss n’aura été que de courte durée. La livre sterling a cédé 0,7% à 1,1415 euro sur la semaine. Le départ de Liz Truss ne signifie pas nécessairement que l'incertitude politique soit levée. Si l’ancien ministre des Finances, Rishi Sunak, partisan d'un politique budgétaire conservatrice, est donné favori, son élection est loin d'être assurée face à Boris Johnson et à Penny Mordaunt.

" Dans le contexte d'une économie en difficulté, la banque centrale est susceptible de lutter contre les niveaux élevés d'inflation avec une prudence relative, de sorte que la politique monétaire continuera à faire pression sur la livre sterling ", prévient Commerzbank.

* Les cours du gaz en Europe évoluaient vendredi matin à un plus bas de 4 mois, bénéficiant d'une météo particulièrement clémente sur le Vieux Continent. Le cours du future de référence pour le gaz - le Dutch TTF – s'échangeait alors à 113 euros le mégawatt-heure pour le contrat de novembre. Au plus haut en août, il avait presque atteint 350 euros le mégawatt-heure. Grâce à des températures plus élevées qu'à l'ordinaire en cette période de l'année, nombreux sont les Européens à ne pas encore avoir allumé leur chauffage.

En France, les températures constatées ont ainsi dépassé jusqu'à 12 degrés les normales saisonnières.

* Plus de la moitié des travailleurs de la banque d'investissement envisagent de quitter le secteur en raison de l'épuisement professionnel. C'est ce que montre une enquête menée par la société Upslide. Cette enquête propose des outils de confiance pour les équipes financières avec Censuswide auprès de 200 employés (analystes, consultants et managers) de banques d'investissement et de sociétés de conseil financier en France, au Royaume-Uni et aux États-Unis, pour comprendre l'évolution des attentes et des priorités des employés dans l'ère post-pandémie.

L'étude a révélé que depuis le début de la pandémie, début 2020, un tiers des travailleurs en France ont pris jusqu'à quatre jours de congé par an en raison du stress lié au travail. Cependant, malgré ces niveaux élevés d'épuisement professionnel, plus des trois quarts (80%) considèrent toujours les longues heures passées à effectuer des tâches manuelles comme un "rite de passage" pour les employés juniors.

Rob Jones, COO d'UpSlide a commenté : "La question de l'épuisement professionnel dans les services financiers est récurrente et sérieuse. Notre étude a montré que pas moins d'un tiers du personnel admet souhaiter un meilleur soutien pour sa santé mentale, ce qui souligne un besoin important de changement. Bien que le secteur ait pris des mesures ces dernières années, il reste encore beaucoup à faire".

Plus de 40% des employés ne prennent pas la totalité de leurs congés annuels. En France, 43% des employés des services financiers déclarent que cela est dû à une charge de travail insupportable, contre 30 % au Royaume-Uni. La peur de prendre du retard dans la progression personnelle (28%) est le deuxième motif pour les collaborateurs français.

Plus d'un salarié sur dix (14%) dit avoir subi des pressions de la part de leur supérieur pour éviter de prendre des congés.

En réponse, un meilleur salaire et un manque d'épanouissement dans leur rôle ont été cités comme les deux principales raisons pour lesquelles les employés de la banque d'investissement envisagent de quitter leur poste.

Rob Jones a ajouté : "L'étude a démontré l'impact sur l'attraction, la fidélisation et la motivation des meilleurs éléments. La pandémie a changé la donne et constitue un message clair pour les patrons : ils doivent adopter de nouvelles méthodes de travail s'ils veulent rester attractifs en tant qu'employeur".

* L'épidémie de Covid-19 relâche progressivement son emprise sur le quotidien des Franciliens, mais elle a entraîné de forts changements dans leurs comportements de mobilité, liés en particulier au télétravail. La reprise de la fréquentation du mass transit (train, RER, métro et tramway) en Île-de-France marque ainsi un palier depuis le printemps 2022, à 80-85% de son niveau pré-crise. C'est ce que montre l'étude menée par la Mass Transit Academy et les bureaux d'études Hove et Sustainable Mobilities et présentée par l'Institut Paris Région et Transilien SNCF le jeudi 20 octobre 2022.

Selon les enquêtes publiées par Île-de-France Mobilités, en juin 2022, les Franciliens effectuent 10% de déplacements de moins qu'en 2018, alors que la tendance était à l'augmentation depuis 2010. La mobilité s'est recentrée autour du domicile : 62% des déplacements sont réalisés au sein de la commune de résidence en juin 2022, contre 49% en 2018.

Le télétravail et la visioconférence se sont fortement développés, réduisant le nombre de trajets domicile-travail, mais aussi les déplacements pour des réunions ou lors de la pause déjeuner. Les déplacements domicile-achats ont augmenté, les achats du quotidien à proximité du domicile étant devenus une occasion de sortie pour les actifs en télétravail.

Le développement du télétravail a eu un autre effet majeur sur le mass transit : l'apparition d'écarts importants entre les niveaux de fréquentation des différents jours de la semaine, à l'heure de pointe. À l'échelle de l'Île-de-France, le vendredi est désormais en écart de 18% par rapport au mardi. Le choix des jours de télétravail explique largement ce phénomène : d'après l'enquête menée par BVA pour la Mass Transit Academy en septembre 2022, le vendredi est un jour télétravaillé par 49% des télétravailleurs usagers du mass transit, contre 31% pour le mardi.

La crise sanitaire a également eu un impact sur la localisation des entreprises, qui ont opéré un recentrage vers le cœur de l'agglomération, et plus particulièrement vers les pôles de bureaux les plus établis (Paris et La Défense), très bien desservis par le mass transit.

En revanche, les départs de Franciliens vers d'autres régions françaises, tout comme les déménagements au sein de l'Île-de-France, produisent un effet limité, notamment sur la fréquentation du mass transit.

**SOCIETES**

* A Paris, les investisseurs ont fait la fine bouche sur certains détails des publications trimestrielles de L'Oréal et de Kering, qui ont terminé parmi les plus fortes baisses du CAC 40.
* Kering (-3,30% à 454,10 euros) a enregistré l’une des plus fortes baisses du CAC 40, la croissance décevante de Gucci reléguant au second plan la performance globale meilleure que prévu du groupe. Gucci est non seulement la plus importante marque possédée par Kering mais aussi la plus rentable. Au troisième trimestre, le concurrent de LVMH a réalisé un chiffre d'affaires de 5,14 milliards d'euros, en croissance organique de 14%. Le marché anticipait pour sa part une progression interne de 12%.

Les analystes soulignent la croissance décevante de Gucci, qui s'est élevée 9% contre +10% attendus.

Si Gucci n'a pas été à la hauteur des attentes, Kering a connu une forte dynamique grâce à sa marque Yves Saint Laurent, dont le chiffre d'affaires a bondi de 30% en comparable.

La bonne dynamique du groupe est par ailleurs marquée par la croissance continue de son chiffre d'affaires du réseau de magasins en propre (+19 % à données comparables). Toutes les régions affichent une croissance. L'Europe de l'Ouest (+74%) et le Japon (+31%) réalisent des performances particulièrement remarquables.

En Amérique du Nord (+ 1 %), la stabilité de l'activité reflète la base de comparaison élevée ainsi que la forte contribution des touristes américains à la dynamique des ventes européennes. La croissance en Asie-Pacifique (+ 7 %) a été robuste, malgré l'impact des restrictions Covid en Chine continentale.

* Si les acteurs du monde du luxe, dont LVMH et Hermès, ont dévoilé de belles performances trimestrielles, cette spécialité s’avère être l’un des points faibles de la publication de L'Oréal. Le numéro un mondial des cosmétiques (-5,80 % à 310,10 euros) a enregistré en conséquence la plus forte baisse du CAC 40. Au 30 septembre 2022, le groupe a pourtant enregistré une hausse de son chiffre d'affaires de 12% à données comparables à 27,94 milliards d'euros.

Les investisseurs s’inquiètent de la dynamique de la division luxe de l'Oréal au troisième trimestre, dont la croissance interne est ressortie à 4,6%. Les analystes étaient plus optimistes et prévoyaient une hausse de 9%. La performance de L'Oréal se compare défavorablement à celle de LVMH, dont l'activité Parfums & Cosmétiques a connu une croissance de 10% sur la période.  
La banque suisse Bordier souligne que "malgré cette belle dynamique commerciale et la confiance affichée par le management sur les conditions de marché, il semblerait que le ralentissement observé en Asie et dans la division Luxe pèse aujourd'hui sur le titre".  
Malgré des restrictions sanitaires liées à l'objectif zéro Covid en Chine, la Division luxe a continué de croître dans ce territoire et y a atteint des parts de marché record. Elle a été pénalisée par des confinements à répétition en Chine et à Hainan cet été, par les facturations anticipées au deuxième trimestre liées au déménagement du Travel Retail asiatique ainsi que par des difficultés d'approvisionnement, notamment de flacons de parfums.

* Dans le cadre de l'enquête sur le mécanisme dérogatoire, Rexel, Legrand et Schneider Electric ont été mis en examen par la justice pour soupçons d'entente sur les prix. La mise en examen de Rexel est assortie d'une demande de constitution d'une garantie bancaire de 20 millions d'euros et d'une garantie en numéraire pour 48 millions. Une des entités françaises de Legrand a été condamnée à fournir une garantie d'un montant de 80,5 millions. Schneider Electric doit doit fournir une garantie bancaire de 20 millions et une garantie en numéraire de 80 millions.

Dans un communiqué de presse, Legrand indique que "ni cette mise en examen, ni la condamnation de cette caution ne signifient que Legrand sera finalement reconnu coupable d'une quelconque faute et d'actes répréhensibles. Legrand rejette le bien-fondé de cette procédure et entend démontrer vigoureusement que sa politique commerciale est en totale conformité avec les règles applicables."

Schneider indique quant à lui dans son communiqué que cela ne préjuge en rien de son éventuelle condamnation. "Schneider Electric conteste fermement l'ensemble des allégations formulées par le juge d'instruction et l'Autorité de la concurrence, et entend vigoureusement et pleinement se défendre. La politique commerciale de Schneider Electric est conçue de façon à respecter l'ensemble des réglementations. Schneider Electric a toujours coopéré avec les autorités et entend poursuivre cette coopération."

Rexel indique de son côté que cette décision est une étape de la procédure d'instruction du dossier qui ne préjuge en rien de sa culpabilité. "Rexel en conteste toujours vigoureusement les fondements et la validité. Elle entend exercer les voies de recours appropriées pour faire valoir ses droits." affirme l'entreprise dans son communiqué de presse.

Rexel tient à rappeler que le mécanisme des dérogations, transparent et connu de tous les acteurs du marché, est une pratique habituelle dans le monde de la distribution professionnelle de matériel électrique. Ce mécanisme est une réduction de prix d'achat permettant à Rexel d'offrir ensuite à ses clients l'offre la plus compétitive, sans aucune remise en cause de sa liberté de déterminer ses prix de revente.

* La cour d'appel de Paris a validé la décision rendue en septembre par le tribunal de commerce. A moins d'un mois de la Coupe du monde de football au Qatar (20 novembre-18 décembre), les chaînes de la filiale du groupe Bouygues (TF1, TMC, TFX, TF1 Séries Films et LCI) restent inaccessibles sur l'offre satellite TNT Sat de Canal+, la justice ayant confirmé que ce dernier n'était pas obligé d'en rétablir la diffusion, coupée depuis début septembre à cause d'un conflit commercial.
* Le constructeur de véhicules automobiles Renault a fini en hausse de +0,12% à 32,76 euros après avoir été en repli de 2,26% à 31,98 euros vendredi midi. Il a confirmé ses perspectives 2022 à l'occasion de la présentation de son chiffre d'affaires trimestriel marqué notamment par une hausse de 21,7% des revenus de l’Automobile à 8,95 milliards. Ils sont un peu au-dessous du consensus attendu à 9 milliards d'euros. L'industriel a aussi annoncé une progression de 20,5% par rapport au troisième trimestre 2021 du chiffre d’affaires du groupe à 9,78 milliards, en ligne avec le consensus et au-dessus des estimations d'UBS à 9,58 milliards.

A noter que le chiffre d'affaires des activités poursuivies au troisième trimestre 2022 n'inclut donc plus les activités industrielles russes. Le chiffre d'affaires groupe du troisième trimestre 2021 a été retraité en cohérence avec ce nouveau périmètre d'activité (impacts : Avotvaz -537 millions d'euros et Renault Russia -330 millions d'euros).

"La croissance de l'activité continue de refléter notre politique commerciale : amélioration de la politique de prix, optimisation des remises commerciales et priorité aux canaux de distribution les plus rentables", explique le directeur financier Thierry Piéton.

L'électrique est un des chevaux de bataille du constructeur, comme on peut le constater sur le salon du mondial de l'automobile qui se termine ce dimanche 23 octobre. Pendant le troisième trimestre 2022, la marque Renault a renforcé sa position en Europe sur le marché électrifié avec la gamme E-tech qui représente 38% de ses ventes de véhicules particuliers sur les 9 premiers mois de l'année soit 12 points de plus qu'en 2021, dans un marché électrifié à 28%.

A l'international, la marque poursuit sa politique de création de valeur et d'électrification avec notamment le lancement de la gamme Renault E-tech en Amérique latine au premier semestre 2023.

**ANALYSES**

* La tempête financière est retombée au Royaume-Uni, mais les marchés restent fébriles. Partout dans le monde, les taux poursuivent leur ascension, menaçant le rebond boursier de ces derniers jours. « Actions et obligations sont dans le même bateau : les deux classes d'actifs ont enregistré des pertes record depuis le début de l'année. Les actions sont devenues hypersensibles aux mouvements de taux », résume Emmanuel Cau, responsable de la stratégie actions chez Barclays.

Le rendement des bons du Trésor américain évolue depuis le milieu de la semaine au-dessus de 4 %, à des niveaux qui n'avaient plus été atteints depuis la grande crise financière en 2008. Et en Europe, le taux français à 10 ans a passé le seuil des 3 % en séance pour la première fois depuis le printemps 2012.

La détente provoquée par la démission de Liz Truss en milieu de journée jeudi a été de courte durée. Certes, la livre sterling a légèrement rebondi sur la journée, à 1,12 dollar. Mais les taux souverains, y compris les Gilts britanniques, sont vite repartis à la hausse.

Les investisseurs ont à nouveau les yeux rivés sur les banques centrales, à une semaine de la réunion de la Banque centrale européenne (BCE) et à deux semaines de celles de la Réserve fédérale américaine puis de la Banque d'Angleterre (BoE).

La BCE devrait relever ses taux de 75 points de base (pb) fin octobre. Reste l'inconnue de décembre. Bon nombre d'économistes parient sur un geste de 50 points de base, mais le patron de la banque centrale slovène, Bostjan Vasle - considéré comme un dur au sein du Conseil des Gouverneurs - a estimé que la situation économique justifiait deux hausses de 75 pb d'affilée.

Aux Etats-Unis, au vu de la persistance de l'inflation, les marchés ont poussé un peu plus haut le taux jusqu'auquel ils estiment que la Fed pourrait aller. Leur anticipation de son taux directeur frôle désormais les 5 %.

« La prudence reste globalement de mise, liée à des risques de collision entre politiques budgétaires et monétaires dissonantes ainsi qu'à des perspectives de croissance des bénéfices par action toujours relativement optimistes », commente Rose Ouahba, responsable de la stratégie taux chez Carmignac. De fait, à la lumière de la crise britannique, la remontée des taux rend certaines questions de plus en plus brûlantes.

D'autres stratégies de marché mises en place lorsque les taux étaient au plancher, à l'image de celles dites LDI (liability-driven investment) des fonds de pension au Royaume-Uni, peuvent-elles fragiliser des acteurs importants du système financier ? Les Etats, déjà lourdement endettés, vont-ils pouvoir continuer à se financer sans peine auprès d'investisseurs internationaux devenus plus regardants ?

Mercredi, les Bons du trésor américain à 20 ans proposés aux investisseurs n'ont pas suscité autant d'intérêt que prévu et les banques chargées de placer la dette ont dû en garder plus que d'habitude.

Les investisseurs s'inquiètent aussi des problèmes de liquidité qui peuvent toucher les emprunts d'Etat, normalement les actifs les plus liquides au monde. Le rapport du Conseil de stabilité financière (CSF) publié jeudi - qui se penche sur la crise de mars 2020 - résume parfaitement la situation. Le CSF constate que « les changements intervenus sur les principaux marchés d'obligations d'Etat au cours de la dernière décennie peuvent les avoir rendus plus vulnérables aux déséquilibres de liquidité en temps de crise ».

Autrement dit, les marchés d'obligations d'Etat ne sont plus systématiquement des « refuges ». En période de stress, ils peuvent connaître des épisodes de « ruée vers les liquidités », les investisseurs se bousculant pour vendre ces actifs très liquides afin de satisfaire leurs besoins de trésorerie, notamment pour faire face aux appels de marge ou dénouer des positions à effet de levier.

En mars 2020, « les interventions des banques centrales ont permis d'atténuer les tensions sur le marché, mais elles ne sont pas sans coût et ne doivent pas se substituer à l'obligation des acteurs du marché de gérer leurs propres risques de manière appropriée », souligne le CSF.

**L’AGENDA DU 24 octobre 2022**

**9h15 en France**  
Indices des directeurs d'achat manufacturier et des services en octobre  
  
**9h30 en Allemagne**  
Indices des directeurs d'achat manufacturier et des services en octobre  
  
**10h00 en zone euro**  
Indices des directeurs d'achat manufacturier et des services en octobre  
  
**15h45 aux Etats-Unis**  
Indices des directeurs d'achat manufacturier et des services en octobre